

FAMILLE - AFFAIRES GÉNÉRALES

DOMAINE D'ACTIVITÉS - PILOTAGE, MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

Correspondance ROME	E/M I1101	Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti
Correspondance RIME	E/M FPEEPP09	Cadre de direction d'un service territorial
Correspondance FPH	E/M 45C60	Directeur(trice) des services techniques

MÉTIER

Définition	Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques. Pilote les projets techniques de la collectivité
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Directrice / Directeur des services techniques
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des réglementations concernant les centres techniques et les différents domaines des services techniques • Transfert de compétences entre collectivités • Mutualisation des services entre collectivités et particulièrement de certains services techniques • Territorialisation des services techniques dans un but de services de proximité • Recherche d'optimisation dans le fonctionnement des services • Réforme du code des marchés publics, réglementations sur la sécurité, l'accessibilité, l'hygiène, la qualité environnementale, la gestion de l'énergie • Évolutions techniques et normatives • Rapport entre les activités concédées, déléguées, externalisées et les activités exécutées en régie • Évolution de la demande sociale : individualisation, proximité, réactivité • Ampleur des projets de développement, de construction, d'aménagement • Management par projets, démarches transversales et approches systémiques
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale • Généralement rattaché à la direction générale des services, voire à la direction générale adjointe chargée des interventions techniques
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau et au sein d'un centre technique municipal • Déplacements fréquents • Disponibilité • Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'opérations d'aménagement ou d'équipement • En fonction des types d'infrastructures gérées
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Large autonomie dans l'organisation du travail • Force de proposition auprès de l'autorité territoriale • Autodéfinition de son descriptif d'activités en cohérence avec les missions pour lesquelles il est recruté, évaluation par la direction générale des services • Responsabilité des moyens d'action et du budget liés aux missions • Garant de la bonne réalisation des travaux dans l'application du code des marchés publics • Garant de l'application des règlements de sécurité sur les chantiers dont il a la responsabilité
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations fréquentes avec les élus et la direction générale des services • Relations fréquentes avec le service urbanisme • Relations avec l'ensemble des services de la collectivité • Relations permanentes avec l'encadrement intermédiaire • Relations avec les fournisseurs, les entreprises, les bureaux d'études assurant la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage déléguée, les prestataires de services, les délégataires • Relations directes avec les usagers et le milieu associatif • Relations avec les partenaires institutionnels (structures intercommunales, administrations déconcentrées, autres collectivités, etc.)
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Ingénieurs territoriaux (catégorie A, filière Technique) • Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine de la collectivité • Mise en œuvre des projets dans le secteur technique • Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relation avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs et les usagers • Gestion du parc matériel de la collectivité • Missions spécifiques
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion d'établissements ou d'infrastructures spécifiques (port, palais des congrès, station d'épuration, régie de l'eau, etc.) • Sécurité des bâtiments (ERP), participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine de la collectivité

- Diagnostiquer l'ensemble du patrimoine de la collectivité à l'aide d'outils adaptés
- Concevoir un plan stratégique patrimonial de développement des infrastructures et des bâtiments (travaux neufs, construction □) avec leurs équipements dans une approche en coût global
- Proposer des choix de modes de gestion et d'acquisition adaptés
- Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti, aux espaces verts, à la voirie, à la propreté urbaine, à l'éclairage public, à l'urbanisme, aux politiques publiques de développement durable, à la gestion des déchets, au parc matériel, aux cimetières
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments, sur la voirie et dans les espaces publics de la collectivité
- Intégrer le respect du développement durable dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales de la collectivité
- Mettre en valeur et préserver le patrimoine de la collectivité

Mise en œuvre des projets dans le secteur technique

- Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés
- Être partie prenante dans l'équipe de direction
- Analyser les besoins d'études
- Étudier la définition de l'ouvrage et du programme
- Mener des études de faisabilité et de programmation
- Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés
- Établir et chiffrer un préprogramme d'opération
- Opérer des choix de prestataires, négocier, faire respecter les clauses des marchés dans leur mise en œuvre
- Organiser et superviser un chantier
- Mesurer l'impact de la réalisation au plan technique

Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relation avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs et les usagers

- Définir des stratégies de maintenance (entretien et exploitation) des équipements immobiliers, des infrastructures et des installations d'éclairage public de la collectivité dans une approche en coût global
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments
- Assurer une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers
- Gérer les marchés d'entretien et de maintenance

Gestion du parc matériel de la collectivité

- Définir et mettre en œuvre une politique d'investissement et de maintenance préventive et curative du matériel de la commune prenant en compte le coût global et le respect de l'environnement : véhicules automobiles, engins, matériels divers espaces verts et autres
- S'assurer de la sécurité et de la santé du personnel et des usagers lors de l'utilisation et de la maintenance du matériel
- Organiser et mettre en œuvre la gestion des stocks du centre technique municipal

Missions spécifiques

- Gérer les questions d'aménagement et d'urbanisme de la collectivité
- Organiser la logistique des fêtes et cérémonies

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Connaissances fondamentales techniques et réglementaires en matière de bâtiment, espaces verts, voirie, propreté urbaine, éclairage public, urbanisme, développement durable, gestion des déchets, cimetières. Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Stratégie patrimoniale

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des secteurs techniques : priorisation et hiérarchisation au niveau sécuritaire, réglementaire, financier, de conservation du patrimoine et de confort d'usage

- Notions de coût global
- Régime juridique des bâtiments et du domaine public, incidences sur le rôle et les actes de son gestionnaire
- Démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB), du patrimoine de voirie, analyse des projets sous l'angle du développement durable, etc.
- Modes de préservation et valorisation des patrimoines
- Modes de gestion des services publics (régie, MP, DSP, Partenariats PP, mandats, SPL, etc.)
- Politiques "Zéro produit phytosanitaire"
- Démarche de programmation des ouvrages
- Techniques d'ingénierie du bâtiment gros œuvre
- Techniques d'ingénierie du bâtiment second œuvre
- Techniques d'ingénierie VRD et infrastructures
- Techniques d'ingénierie d'aménagement paysager
- Notions générales opérationnelles de génie civil et de constructions
- Techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO)
- Principe du coût global s'appliquant aux patrimoines bâti, routier, d'espaces verts et aux véhicules et équipements
- Définition, délimitation, classification et consistance du domaine public
- Inventaire du patrimoine existant
- Codes relatifs à la construction, à la voirie, à l'urbanisme, etc.
- Régime juridique du domaine public et les procédures relatives s'appliquant (coordination, DT et DICT[])
- Réglementations diverses du bâtiment (sécurité incendie, accessibilité, hygiène, qualité environnementale, énergie, etc.)
- Code de l'urbanisme
- Réglementation "permis de construire"
- Loi sur l'air (pollution, bruit, etc.), formations obligatoires et habilitations du personnel
- Environnement juridique des collectivités territoriales
- Rapporter, animer, communiquer
- Démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB), du patrimoine de voirie, analyse des projets sous l'angle du développement durable, etc.
- Marchés publics de travaux, de maîtrise d'œuvre et autres prestations intellectuelles et de fournitures
- Loi handicap et réglementations afférentes
- Principes de préservation et valorisation des patrimoines
- Principe du coût global
- Marchés de prestations de service
- Réglementation des marchés de maintenance
- Maîtrise des règles de l'achat public
- Techniques de gestion des stocks

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Ingénierie et pilotage d'études
VEILLE - OBSERVATION	Code NSF N2	• Veille et observation sectorielle
CONDUITE DE PROJET ET PILOTAGE D'OPÉRATIONS OU DE CHANTIERS	Code NSF P2	• Conduite de projet
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Conduite et contrôle des procédures administratives et suivi juridique
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Gestion de la commande publique
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	• Élaboration et suivi du budget
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Code NSF P6	• Pilotage et optimisation des ressources humaines
GESTION PATRIMONIALE ET D'ÉQUIPEMENTS	Code NSF P7	• Planification des besoins patrimoniaux
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Contrôle de la qualité des services rendus
ENTRETIEN - MAINTENANCE	Code NSF R2	• Organisation et contrôle des opérations de maintenance et d'entretien
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Concertation et démocratie participative
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Organisation et mise en œuvre d'un dispositif de contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Organisation de l'information des usagers